

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 64 (1991)

Heft: 6

Artikel: Un industriel humaniste

Autor: Vianu, Micaela

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN INDUSTRIEL HUMANISTE

J

ean-Pierre Etter, industriel dans le domaine électronique, a voulu créer un lieu où industriels, ingénieurs et financiers puissent travailler de concert.

Monsieur Etter, est un ingénieur qui depuis dix-neuf ans, a donné l'impulsion à la société LEMS.A. (Liaisons Electroniques et Mécaniques SA), dont il est l'actuel président.

Sur la base de l'expérience de cette société de technologie nouvelle, en continuelle expansion depuis sa création, et des questions et problèmes qu'elle a rencontrés en chemin, M. Etter a voulu, en 1985, créer un Centre de Technologie à Genève. L'opportunité lui en a été donnée à Plan-les-Ouates où, de 1985 à 1991, un projet de 34'430 m² hors-sol, 25'200 m² en sous-sol, 215'500 m³ a vu le jour.

Le centre réunit quatre bâtiments de production, recherche et administration de 150 à 200 personnes par bâtiment, pouvant accueillir une ou plusieurs entreprises. Ces bâtiments s'organisent autour d'une rue centrale, lieu de communication, d'échange et de circulation.

Deux constructions plus petites accueillent les loisirs et annexes d'un tel centre :

- restaurant, fitness, chambres d'hôte, lieu de formation, etc.

Le tout structure un véritable quartier et contient un vide central sous forme d'un parc de l'industrie, lieu de détente.

Moins de 5% des inventions industrielles dépassent le stade de prototype

pour être produites en grande série. Cette situation est imputable à divers manques :

- de moyens techniques et de capitaux;
- de communication entre les ingénieurs, les industriels et les financiers;
- de structures appropriées.

Pourtant beaucoup d'inventions au potentiel fabuleux pour l'avenir de l'humanité voient le jour. Le Centre de Technologie se veut un lieu d'accueil pour encourager la naissance de tels produits et faciliter le «parcours du combattant» que représente leur production à grande échelle.

Depuis 1988, la Société LEM S.A. occupe le premier de ces bâtiments et a donné l'impulsion au peuplement de ce centre par des innovateurs.

Quelques réflexions lors d'un échange informel avec M. Etter nous font pénétrer dans le monde des industriels et comprendre leurs besoins.

DEUX PROBLÈMES SURGISSENT SUR LE PARCOURS DES ENTREPRISES

Les PME (Petites et Moyennes Entreprises) se trouvent actuellement confrontées à deux problèmes en Suisse :

a) Une entreprise, même petite, doit viser le marché mondial pour amortir sa part de recherche, le marché national n'étant pas viable. Cela exige en conséquence, un service commercial adéquat, à l'échelle mondiale. Mais qui peut se le payer?

b) On ne peut être expert dans tout ce qui touche ou prolonge la recherche et production d'un produit.

Pour répondre à ces deux problèmes qui émergent, le bon sens amène très naturellement à se regrouper pour :

- augmenter et grouper les capacités;
- favoriser l'échange;
- avoir en commun un service commercial à la hauteur des besoins.



LE CTN (CENTRE DE TECHNOLOGIE NOUVELLE) SE VEUT UN LIEU OUVERT QUI RÉPONDE AUX BESOINS DES ENTREPRISES.

La création d'un centre de technologie apparaît bien comme naturel et non risqué, car répondant à des besoins réels. Il est bien plus risqué aujourd'hui de rester isolé.

Le Centre regroupe diverses entreprises dans des domaines analogues et complémentaires, d'échelles différentes, et leur offre aussi des services découlant de leur activité de travail :

- restaurant;
- parc de détente;
- chambres d'hôtes;
- fondation pour l'innovation technique;
- banque, bureau de change.



LES ZONES PARLENT DE SÉPARATION, ALORS QUE LA VIE ACTUELLE NÉCESSITE DE PLUS EN PLUS DE RELATIONS.

Ceci ouvre la porte à la question du «zoning». Est-il juste d'ainsi séparer les diverses fonctions de la vie? Ne pourrait-on revoir la signification de «zone industrielle», surtout à Genève où l'essentiel de sa production est non nuisante?

De même, il est souhaitable de lier la production de logiciels à l'industrie. Ce qui compte avant tout, c'est de créer une atmosphère où les gens se sentent bien; c'est le plus important, car cela participe d'une bonne identification et les coupures dans les divers moments de vie n'aident pas. Sinon, on assiste à une sorte d'attitude schizophrène où l'être est dans chaque lieu et chaque fonction quelqu'un de différent.

A cet égard l'éducation des enfants qui ne voient plus le lien entre vie et travail pose aussi des problèmes.



LES DIMENSIONS D'UN CENTRE D'ACCUEIL SONT ESSENTIELLES.

Pour créer un lieu fonctionnel et vivant, l'échelle doit être juste. Par exemple le CTN regroupe quatre bâtiments abritant au maximum 200 personnes par bâtiment, soit environ 800 personnes pour l'ensemble du centre, et deux bâtiments plus petits pour les fonctions annexes. Cette échelle permet de regrouper des sociétés de diverses dimensions, et l'on voit qu'ainsi entourées, de petites entreprises ont plus de chances d'aboutir avec leur produit. Elles bénéficient de divers facteurs favorables :

- la stimulation;
- l'échange et l'entraide;
- un capital confiance de leurs clients qui les associent à l'ensemble et sont donc rassurés.

GENÈVE, UN PÔLE D'ATTRACTION...

Alors rêvons un peu, puisque l'on assiste à la synergie des entreprises de ce centre, on pourrait imaginer que ce principe puisse être réalisé à plus grande échelle à partir de ce prototype. C'est-à-dire créer divers pôles d'une échelle de 800 à 1000 personnes, proches les uns des autres. Pour ce faire, il faudrait que Genève accepte ce qui semble être une part de

sa destinée, de l'attractivité qu'elle exerce, et devienne un centre. Genève, pôle d'attraction dans des domaines spécifiques qu'elle abrite déjà : la recherche et le développement dans un esprit proche des industriels et à l'écoute de la demande des clients. Dans ce sens, elle aurait un rôle complémentaire à jouer par rapport à Yverdon, qui essaie d'être plus proche des universités.

De même Archamps, en France voisine, s'oriente vers des activités plus administratives.

LES BESOINS D'UNE SOCIÉTÉ, D'UN LIEU, DOIVENT ÊTRE À LA BASE DE TOUTE IMPULSION.

Si l'on veut devenir un pôle, développer des centres, il faut en parallèle déployer une politique cohérente des transports à proximité de ces centres, avec des liaisons au réseau européen. Ces centres, par ailleurs, doivent répondre à des besoins, c'est-à-dire ne pas chercher à créer des emplois, mais aller au devant des besoins pressentis, liés au sentiment d'une nécessité. Si l'on procède à l'inverse, on crée des problèmes artificiels. Par exemple, le problème du chômage n'est pas celui du manque d'emplois, mais plutôt celui de la non-adaptation aux besoins actuels. Pour tenter d'y trouver une réponse, il serait plus juste de créer des lieux de formation.

Donc déceler le besoin d'abord, destiner les locaux à quelqu'un, qui sera le premier pôle d'attraction, et gérer cela dans un centre avec une vision d'ensemble répondant aux nécessités.

A cet égard, ne serait-il pas intéressant de développer un centre de recherche pour la pollution, la gestion des déchets?

QUELLE RELATION DOIVENT ENTRETENIR LES INDUSTRIES ET L'ETAT?

A cet égard, deux questions surgissent :

1. L'Etat doit-il s'en mêler? Actuellement, il est simplement bienveillant et met des terrains à disposition.
2. L'industrie doit-elle être indépendante?

En fait on assiste à un certain blocage dû au fait que chacun a une idée préconçue sur l'autre, sans confiance réciproque :

- les industriels trouvent souvent l'Etat inefficace et stupide;
- l'Etat pense que les industriels ne s'intéressent qu'à l'argent.

Il s'agit de retrouver un sens réciproque de la communication, qui respecte le rôle que chacun joue et doit jouer le mieux possible, et établir à nouveau la confiance. La communication n'est-elle pas au centre de l'évolution du millénaire à venir?

Micaela Vianu

